

INNOVATION ET CAPITALISATION

La plus-value du programme FEDER Massif central réside entre autres dans la mise en réseau des acteurs qui permet de capitaliser les retours d'expériences mises en œuvre et d'en tirer le meilleur parti. Le soutien à l'innovation étant l'un des principaux objectifs du programme, la mutualisation des résultats issus des actions cofinancées est essentielle pour identifier les potentiels de transfert des bonnes pratiques au reste du territoire.

Le maître d'ouvrage doit donc prévoir dès le montage du projet la mise en place d'actions de capitalisation et de transfert aux membres du réseau correspondant à la thématique de son projet.

Les dépenses afférentes au temps passé par les agents et les prestations éventuelles nécessaires au retour d'expériences sont éligibles au cofinancement FEDER. Les conditions de capitalisation-transfert peuvent varier selon le type de projet cofinancé et sont décrites dans les fiches thématiques (Le programme par fiches thématiques). Certaines mesures prévoient également de conditionner le versement d'une partie de la subvention à la participation du bénéficiaire aux groupes de travail ou séminaires du réseau.

SCHÉMA PROJET INNOVANT

